PIGEON PIGEON & CIE.

RUE RIDEAU

ETOFFES A MANTEAUX

ETOFFES A ROBES

COUVERTES BLANCHES

COUVERTES GRISES

CORPS ET CALEÇONS

LAINAGE LAINAGE

PIGEON PIGEON & CIE.

RUE RIDEAU

THE JAPON

La demande pour notre thé de 30 cts a été si grande, que nous avons cru, dans l'intérêt de notre clientèle, d'en acheter une plus grande quantité que d'habitude. Ce thé est maintenant arrivé, et nous l'avons trouvé bien supérieur à celui que nous avions auparavant, de sorte que la demande augmente chaque jour. 30 cents la livre, ou 5 lbs pour $1.

STROUD & FRERES

109 rue Rideau et 172 rue Sparks

DU NOUVEAU!

POUR

Etre lu par les Dames d'Ottawa, les faire penser et causer. Le nom est

"Woodcock le Renomme"

et le poste d'affaires pour les transactions quotidiennes, "318, rue Wellington."

Afin d'avoir durant toute l'année un stock nouveau et toujours de saison j'ai décidé que chaque jeudi serait un

Jour de Bargain

Ce jour là toutes marchandise légèrement endommagées ou salies, lignes demodées, en un mot touts et chaque article imparfaits seront veudus avec un escompte de 20 à 75 pour cent.

Donc, mesdames, clientes et amies, il dépend de vons de faire de Jeudi le 3 Oct., le premier jour de Bargain un jour destiné à resté célèbre. Faites votre devoir, je ferai le mien au Fameux Magasin de modes.

318 Rue Wellington

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LAT IMOU LLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnson, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au par "Major's Hill."

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos. 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

L'ELEVAGE DES CHEVAUX

(Ecrit pour le "Canada")

(*suite*)

Le sol d'une bonne écurie doit être dur et uni, ineliné comme je le dis plus haut, pour l'écoulement des substances liquides, mais pas trop, car l'abus porterait, le cheval sur les extremités postérieures, fatiguerait ses jarrets et aminerait les membres antérieurs forcémant sous lui.

Le meilleur pavage à mon sens est le pavage en bois, des morceaux de chevrons coupés comme de véritables pavés et mis debout est un excellent pavage. L'éleveur, le propriétaire devra donner au cheval une stalle assez large lui permettant de se coucher facilement, il y aurait la-dessus tout un chapitre à faire. Je passe à la nourriture du cheval qui est peu variée et consiste en avoine, foin et paille de froment. On substitue quelquefois, pour les chevaux de labour, le sainfoin, le treffle, la vesce, la luzerne, au foin des prairies permanentes. Le son, la farine d'orge, les carottes viennent encore apporter quelques modifications alimentaires.

La ration d'un cheval doit être subordonnée à la taille. à l'âge à la saison, au climat, au genre de service et tempérament de l'animal.

On divise généralement les rations d'un cheval qui travaille beaucoup en trois repas : un le matin, l'autre à midi et le dernier le soir. On compte environ deux heures pour chaque repas. Lorsqu'un cheval travaille ordinairement l'après-midi on doit lui donner les deux meilleurs repas dans la matinés. L'avoine ne doit, en général, être donnée qu'après la boisson, il est à craindre qu'en faisant boire après l'avoine, que l'eau ne fasse trop gonfler l'avoine et n'occasionne une indigestion.

La santé du cheval exige un pansage journalier, un bon pansage débasse l'animal et le prédispose au repos réparateur. Les ustensiles de passage sont la brosse, l'étrille, la brosse chiendent, l'éponge, le bouchon de foin humide, le cure-pied, le torichon et une pièce de laine ou grosse flanelle.

Il faut pour qu'un cheval soit également propre et bien pansé dans toutes ses parties procéder méthodiquement.

Un bon palfrenier commencera par prendre le cheval par les oreilles et si elles sont froides, il les frottera jusqu'à ce quelles se réchauffent, précaution surtout utile si l'animal vient de faire une longue course ou un pénible travail, enfin le palfrenier doit employer tout son savoir pour que le cheval soit parfaitement propre.

La regularité, la ponctualité dans les repas des chevaux est enfin un conseil hygienique sur lequel je ne saurais trop insister.

Une nourriture accumulée entraine de mauvaises digestions ; trop d'intervalle entre les repas fatigue et irrite l'estomac ; dans le cas d'indigestion en pareil cas la graine de lin, est curative.

Je vais maintenant parler de la jument poulinière et du poulin. La gestation d'une poulinière dure ordinairement 11 mois et quelques jours, on a remarqué que les jeunes poulinières pleines pour la première fois portaient plus longtemps que les autres, cette règle, toutefois, n'est pas sans exception.

Une poulinière doit être maintenue dans le meilleur état de santé possible durant la gestation, sans cependant lui laisser prendre un état d'obésité dont le poulain ne profiterait nullement. Un fait parfaitement avéré c'est qu'une poulinière trop grasse produit presque toujours des poulains maigres et chétif. Une nourriture substantielle et un travail modéré, telle est la prescription d'une bonne hygiène pour une jument durant sa gestation.

La mise bas nécessite des soins intelligents, il arrive de nombreux accidents aux éleveurs négligents et qui abandonnent la nature tout-à-fait à el'e même, et il y a des cas où la présence d'un vétérinaire est indispensable.

Je conseille aux éleveurs dont les juments viennent de mettre bas de les soumettre à une diète de quelques jours, surtout si elles sont à l'herbe dans un fond trop riche et trop substantiel

Pour être bonne poulinière une jument doit être bonne laitière, c'est une qualité indispensables.

On peut lorsque la mère nourrit insuffisamment son poulain, recourir au lait de vache pour augmenter la ration. Un lait étranger peut être entièrement substitué à celui de la mère.

Tous les éleveurs connaissent les précautions qu'il faut prendre pour habituer un poulain à boire un lait étranger. On se sert du doigt ou d'un chiffon trempé dans le lait que le poulain commence à sucer, puis il boit de lui-même sans la moindre difficulté.

On ne saurait trop tôt faire manger l'avoine aux poulains et surtout a ceux qui sont destinés au service de luxe. On donne d'abord au poulain quelque grain d'avoine de la ration de sa mère, puis on y ajoute quelques poignés, enfin on lui en laisse manger tant qu'il en veut, jusqu'à l'époque du sevrage. Le poulain commence de lui-même à manger un peu d'avoine vers le neuvième ou dixième jour, A un mois il peut en manger un litre, à trois mois deux litres et enfin à six mois ou environ on peut lui en donner quatre litres.

Le sevrage doit avoir lieu du cinquième au sixième mois. Plus tôt le poulain ne serait pas assez habitué à se nourrir lui-même et pourrait par la suite se ressentir de cette privation prématurée. On aura soin d'éviter la solitude pour le poulain que l'on prive de sa mère. Il est bon d'en réunir plusieurs ensemble du même sexe et de leur donner en hiver dans les belles heures du jour de voir et de la liberté.

Je vais bientôt terminer ce travail fort incomplet du reste, mais en terminant je ne puis passer sous silence la Castration.

La castration mérite de fixer toute l'attention des éleveurs.

Les organes génitaux ne doivent être conservés qu'aux animaux d'un ordre supérieur susceptible d'apporter une réelle amélioration dans les produits et capables d'être utilisés avec avantages pour certains services particuliers. La castration est considérée par tous les hommes compétents comme devant faire cesser un état de choses fâcheux se puisant dans les résultats de relations forcées d'animaux inférieurs sous bien des rapports.

(*A continuer*)

Institut Canadien Francais

M. Elzébert Roy élu président—Rapports des différents comités,—Suggestions et discours pasriotique de M. Drapeau.—Enthousiasme, Patriotisme. Devouement assurant l'avenir de l'Institut.

Répondant a l'appel, les Canadiens-français de la Capital se sont rendus en grand nombre, hier soir, a l'Institut-Canadien pour prendre par a l'élection des officiers pour l'année courante.

A 8½ hrs précises M. Drapeau, président ouvrit la séance. Les différents comités et les officiers presentent leurs rapports annuels, ces comités et officiers sont. Le President, le Trésorier, le Bibliothécaire, le Curateur du musée, et le Comité de régie. Tous ces rapports sont acceptés a l'unanimité. Les affaires de routine étant terminées, M. Stanislas Drapeau annonce a l'assemblée que l'on doit maintenant proceder à l'élection des officiers pour l'année courante. Il a occupé un poste important depuis deux ans et demande a être maintenant, dechargé de cette responsabilité, considerant qu'il a fait sa part de travail et de sacrifices pour l'Institut. Dans tous les cas, un règlement sage de notre institution ne permet pas a un président ni a un autre officier de rester en charge plus de deux années consecutives. Mais avant de quiiter le fauteuil presidentiel M. Drapeau, fort de ces deux années d'experience, fait quelques suggestions trés pratiques concernant l'administration des finances qui sont reçues par les applaudissements prolongés de toute l'assemblée.

M. Drapeau termine par un appel chaleureux et patriotique aux Canadiens-français de soutenir généreusement leurs institutions nationale et religieuse qui sont un sauvegarde de notre nationalité dans le pays. M. Drapeau propose secondé par M, P. H, Chabot. M. Elzébert Roy pour la présidence. Les applaudissement prolongés et enthousiastes de l'assemblée témoignent de la grande popularité de ce nom et de l'heureux choix qui est suggéré.

M. Bérouard qui occupait alors le fauteuil déclare M. Roi élu a l'unanimité.

En se levant pour répondre M. Roy reçut une véritable ovation. Il remercie les membres de l'honneur qu'ils lui font et accepte avec plaisir la présidence, comprenant parfaitement les responsabilités, les labeurs et les sacrifices qui incombent à celui qui occupe ce poste important. Il espère cependant pouvoir s'appuyer sur le concours intelligent et éclairé du comité d'officiers qui sera choisi pour l'aider dans la direction de l'Institut-Canadien français. Nous devons avoir a honneur le maintien de notre Institut. Fondé au milieu des plus grandes difficultés, l'Institu a été maintenu jusqu'àt aujourd'hui grâce au dévouement, et au patriotisme de ceux qui en ont eu la direction.

Aujourd'hui les signes precurseurs d'une tempête qui pourrait devenir menaçante et terrible, se montrent à l'horizon, le fanatisme veut imposer son absolutisme, les gens bornées jaloux des progrès de notre race veulent l'anéantir. Ce n'est pas une guerre ouverte qu'on veut nous faire, ce n'est pas sur le champ de bataille que l'on veut nous trainer ; les pages glorieuses de notre histoire sont autant de preuves trop éclatantes que nous avons su y aller et que nous avons su en revenir victorieux.

Non. Messieurs on ne ne crie pas. Aux armes ! mais on crie ; Abolissons la langue française, supprimons les institutions catholiques et nationales des canadiens-français et bientôt la race entière disparaitra. On sait parfaitement que la force et la vitalité de notre race gissent, dans notre religion, dans nos institutions religieuse et nationale.

J'entreprends donc avec plaisir le devoir de presider a l'Institut, parceque je comprends pour nous, la grande nécessité de le maintenir, et tous les sacrifices, les labeurs et les fatigues qu'exige ce poste important seront pour moi un plaisir parce que c'est le devoir de tout patriote.

Ce discours patriotique et sage, dont nous ne donnons qu'un faible resumé, fut a maintes reprise interrompu par les applaudissements frénetiques de l'assemblée enthousiasmée. On procède ensuite sous la présidence de M. Roy, a l'élection des officiers suivants.

1er Vice président M. J. L. Olivier.
2ème " " M. l'échevin Durocher.
Secretaire M. Charles Bérouard.
" Adjoint M. L. J. Casault.
Tresorier M. Albert Sion.
Bibliothicaire M. Nap. Champagne.
Curateur du Musée M. F. E. Campeau.
Conseillers M. M. S. Drapeau.
P. H. Chabot, J. D. Gareau, A. D. Richard Ant. Champagne, Oscar McDonell.
Auditeurs, M. M. F. Dorval et Jules Dion.

Les élections étant faites la séance est ajournée.

Après la séance les membres continnent l'assemblée sous une autre forme moins rigide, ou l'on admet les chansons les déclamations et les discours sous le même ordre du jour.

M. M. l'echevin Durocher le Dr Valade et autres font des discours patriotiques qui sont bien guotés.

M. M. J. B. Pigeon et Ed Aubé déclarant avec beaucoup d'entrain plusieurs morceaux de poesie. Les chansons de M. M. J-L. Olivier, H. Charlebois, A Dessoriers. J. B. Pigeon et autres ont eu beaucoup de succès. A minuit chacun rentrait dans son foyer enchanté de la première séance de Institut pour l'année 1889-90.

EXPLOSION FATALE

57 morts et autant de blessés

Nouvelle-Orléans, 4—Le *Carona*, l'un des plus puissants bateaux du Mississipi n'est plus qu'une ruine au fond de l'eau. Ses chaudières ont fait explosion bien que la pression ne fut pas particulièrement forte. Le bateau était rempli de passagers, surtout les compartiments de 3ième classe où étaient parqués des centaines de nègres.

La cargaison valait $17,000, et le Carona $30,000.

MIDI.—Le nombre exact des morts est 57. Quant aux blessés le chiffre peut en être porté à 100. Tous les passagers sauvés sont plus ou moins endommagés. Une enquête a eté de suite commencée.

CHRONIQUE DU JOUR

ICI ET AILLEURS

—Vous avez besoin d'un manteau. Alors venez directement à l'Imperial Warehouse.

—M. Edward King, agent d'assurance, a été nommé chancelier du consulat général des Etats-Unis à Ottawa.

—Un confrère lointain M. McIlwraight, de l'Australie est au Russell.

—Vous avez besoin d'un manteau. Alors venez directement à l'Imperial Warehouse.

—Le thermomètre a marqué hier 35 dégrés.

—La fête aux huitres à l'Institut aura lieu au mois de novembre.

—Vous avez besoin d'un manteau. Alors venez directement à l'Imperial Warehouse.

—Le mauvais temps retarde considérablement certains travaux de ville.

—Vous avez besosn d'un gilet alors venez directement à l'Imperial Warehouse.

—Le conseil du comté de Carleton a siégé cet après-midi.

—MM. Greenshields & Mckay, tailleurs, rue Wellington. ont déposé leur bilan.

—On demande à grands cris une lampe électrique rue Church entre les rues Cumberland et Dalhousie.

—Vous avez besoin d'un gilet alors venez directement à l'Imperial Warehouse.

De nouvelles marchandises arrivent chaque jour chez Macdonald & Bros, 171, rue Sparks.

—Les ingénieurs ont eu hier une séance aussi instructive, que bien suivie et l'on s'est séparé en votant des remerciements à Ottawa pour son hospitalité.

—Hier Mme O'Farrell, sa fille Mlle O'Farrell de la rue Murray et Mlle Kelly de Montréal étaient en voiture sur le chemin Richmond, lorsque le cheval eut peur d'une locomotive et pris le mors aux dents. La voiture fut bientôt renversée. Mlle Kelly reçut une blessure à la tête et Mlle O'Farrell demeura sans connaissance pendant quelque emps.

Pas d'eau

Que nos ménagères prennent toutes note de ceci : Mardi et Mercredi prochain le service d'eau sera suspendu de 3 à 4hrs l'près-midi afin de faciliter certaines réparations.

Le service de l'Aqueduc

—Le comité de l'Aqueduc a eu hier soir une courte séance.

Une plainte au sujet d'eaux stagnantes sur la rue Preston, est référée à l'ingénieur.

Il est décidé de recommander l'achat de la propriété Cox près du Chateau d'Eau *pumphouse* pour le prix de $2,200.00 dans le but d'y placer une machinerie additionnelle exigée par l'extension du service d'eau.

Pour la prêtrise

—Le fils de M. Kehoe gardien en chef de la prison du comté est entré au grand séminaire pour se préparer à la prêtrise. Il a pris ses grades l'an dernier et il était l'un des meilleurs sports du collège.

Nos prochaines fêtes

—Le cardinal Taschereau et une quinzaine d'évêques prendront part, dit le *Monde* a la cérémonie d'inauguration des monuments Guigues et Tabaret, à Ottawa. Un chapitre sera en même temps créé pour aider Mgr Duhamel. Sa Sainteté même a ordonné l'organisation de ce chapitre en vue de l'importance sans cesse grandissante de l'archidiocèse.

Le Canada au premier rang

Au mois d'aoooût dernier, nous avons donné à nos lecteurs un rapport abrégé des épreuves pratiques et nombreuses auxquelles les lieuses ont été soumises à l'exposition de Paris.

Les juges ont terminé leur rapport, car un câblegramme nous annonce qu'un objet d'art et une médaille d'or a été décernées à la lieuse Massey, de Toronto. Comme Canadiens qui ont concouru à cette exposition avec les principaux fabricants de France et des Etats-Unis, ils ont droit d'être fiers de ce succès.

Un conseil de temps à autre

—On sait les larmes que les oignons savent arracher à leurs persécuteurs ; le personnes sensibles, qui veulent se les épargner n'ont qu'a les éplucher sous l'eau. Le nez et les yeux se trouvent absolument bien de cette façon d'agir.

L'odeur âcre et irritante se perd dans l'eau et ce tribut liquide suffit à l'indignation des opérés qui ne réclament plus celui des glandes lacrymales.

Fête du Très St. Rosaire

—Cette fête sera célébrée avec grande pompe à l'église St. Jean-Baptiste dimanche prochain.

Mgr l'Archevêque officera pontificalement et le chant sera à la hauteur de la solennité M. Dorval y fera le *Sancta Maria* de Faure.

A l'occasion de cette fête, il y aura indulgence plénière à gagner par tous les fidèles à chacune des visites qu'ils feront à l'église depuis samedi midi jusqu'à dimanche soir.

Changements

Le Révd. Pére Gonthier, curé de la paroisse de St. Jean-Baptiste, est revenu mercredi soir de St. Hyacinthe, accompagné du Révd. Père Charland qui doit remplacer le Révd. Père Toutaine tranféré au couvent de Saint-Hyacinthe.

La St. Jean-Baptiste

Dimanche prochain le 6 du courant, à 4 hrs p. m. il y aura une assemblée générale des membres de la societé Saint-Jean-Baptiste pour l'élection des officiers pour l'année courante. M. l'échevin Durocher remplit la charge de président depuis un an ; sous sa direction habile la societé à fait beaucoup de progrès. La fête nationale du 24 juin dernier a été couronnée du succès le plus complet grace à l'énergie déployé par M. le président Durocher et M. Alfred Pinard président du comité d'organisation de la fête. Il serait donc dans l'intérêt de la sacieté que ces deux messieurs fussent continuer une seconde année dans leur charge respective. Nous offrons cet opinion, après avoir suivi de près la societé Saint-Jean-Baptiste dans tous ses pas et démarches depuis plusieurs années, et croyons devoir donner le mérite à eux à qui il est dû. Inutile de répéter que les Canadiens-français doivent assister en aussi grand nombre que possible a l'assmblée de dimanche prochain.

Bénédiction d'eglise

Mercredi, deux octobre, une grande fête unissait la population catholique de Casselman dans une commune et vive allégresse. C'était la bénédiction de la nouvelle église, commencée seulement au mois d'avril dernier, et déjà presque achevée. Cette église, par ses proportions et sa beauté, fait honneur au dévoué pasteur le Révérend M. Francœur, et à la générosité de ses ouailles.

A dix heures précises, Monseigneur l'Archevêque, accompagné d'un nombreux clergé venu d'Ottawa et des localités environnantes, accomplit les rites solennels de la bénédiction et dédicace de l'église, élevée à la gloire de Dieu sous le vocable de Sainte Euphémie.

Longtemps avant l'heure fixée pour la cérémonie, une foule énorme se pressait aux abords du temple, qu'elle envahit lorsque les portes s'ouvrirent devant elle. La grand'messe fut chantée par le Rév. M. Beauchamp, curé d'Alymer. Deux sermons furent prêchés, l'un en français par le Rév. Père Toutain, Dominicain de la maison d'Ottawa, l'autre en anglais par le Rév. M. Holland, curé de Contley.

Après la messe, un magnifique banquet, préparé et servi, sous la direction intelligente de monsieur le curé, par des dames dont la bonne volonté mérite beaucoup d'éloges, fut donné à Monseigneur et au clergé dans l'ancienne chapelle. Cette chapelle sera bientôt transformée en un commode et spacieux presbytère.

L'après-midi, à quatre heure, la population tout entière se rassemblait de nouveaux à l'église pour l'exercice du mois du Saint Rosaire. Monseigneur l'Archevêque dans un discours des plus éloquents, rappela à son nombreux auditoire l'efficacité de l'intercession de Marie ; il exhorta les fidèles à se conformer aux intentions du Chef de la chrétienté, en conjurant, chaque jour du mois d'octobre, l'auguste vierge qui tant de fois déja a sauvé l'Eglise dans les circonstances les plus critiques, d'obtenir le triomphe de la Papauté sur ses ennemis et persécuteurs. Les prières prescrites furent ensuite récitées ; et, après la bénédiction du très Saint Sacrement, chacun se retira emportant dans son cœur, avec les plus suaves impressions, un impérissable souvenir d'une si belle fête.

Un témoin

corre pondance

Mr. le Rédacteur.

Veuillez avoir la bonté de m'accorder un petit espace pour informer le public que je désavoue toute responsabilité pour la publication dans le *United Canada* de ce qui paraît être une liste des souscriptions aux fonds Tabaret.

Une telle publication est sans autorité soit de la part du comité chargé de l'érection de la statue on de moi-même ; et la liste, insi publiée, laquelle je n'ai pas vue, ne peut être qu'incomplète et pour cette seule raison, si par aucune autre, incorrecte et trompeuse.

F. R, Latchford
Trésorier des fonds Tabaret.

Cour de police

(Présidence du juge O'Gara)

Ada Andrews et Mary Foley, accusées de vagabondage. absoutes.

F. Charbonneau, ivresse, $2 et $1 de frais.

S. Trépanier, ivresse et désordres, $10 et $2 de frais.

F, Boone, ivresse, $1 et $1 de frais.

J. Daveault, désordre dans une maison, $3 et $2 de frais.

B. Lambert, même offense, remis à demain.

A. St Amand, accusé du vol d'un cheval appartenant à M. Gauthier, renvoyé à demain.

J. B. Labelle, laissant errer une vache, n'ayant pas comparu, un mandat est lancé contre lui.

NOUVELLES LOCALES

Huitres en écaille et huitres ouvertes chez Bérubé et frère rue Rideau.

Macdonald Bros. ouvrent leur magasin le 31 Août au numéro 176 Rue Sparks Titus Block.

Pour vêtements de dessous et pour autres articles pour homme allez chez Macdonald & Bros. 176. rue Sparks.

Poisson frais chez Bérubé et frère rue Rideau.

L'ancien poste McCaffrey est la place où l'on est certain de trouver les meilleures qualités de vins et marques de cigares. La salle de billard et le jeu de quilles sont maintenant en pleine activité.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265 rue Rideau.

Un bel assortiment de cravates nouvelles et aux fraiches couleurs. De tous prix Macdonald & Bros, 176, Sparks.

Chaussures! Chaussures!

EN GROS ET EN DETAIL

Les soussignés ayant acheté les immenses stocks de **W. E. BROWN** et **S. J. E. EDMONDSON & Co.** les offrent maintenant en vente à des prix spéciaux, au commerce et au public en général. Nous donnerons à tous un escompte spécial et de bons bargains.

ALTHA A. BAKER faisant affaire sous le nom de

BROWN, EDMONDSON & Co.,

61 RUE RIDEAU, OTTAWA

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Fermeture A	Fermeture M	Fermeture P	Fermeture M	Arrivée A	Arrivée M	Arrivée P	Arrivée M
Ouest — Toronto. Hamilton, etc	1 30	....	9 30	8 00	....	6 20	....	....
Ouest—Belleville, Brockville, etc	7 00	....	7 00	9 30	....	....	....	....
Ouest—Manitoba T. du N. Ouest	1 30	....	7 00	9 30	....	6 00	....	....
Ouest — Toronto, Peterboro, etc	....	....	9 30	8 00	....	....	....	....
Est—Montréal etc—	1 30	....	9 30	8 00	....	....	....	....
	3 30	3 30	7 00	8 00	9 30	1 30	....	....
Est—Prov. Maritimes.	....	3 30	....	....	....	1 20	....	....
Est — Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc	....	2 00	7 00	9 30	....	6 30	....	....
Est — Québec, Trois-Rivières, etc	7 00	3 30	....	9 30	1 20	....	....	....
E.-Unis, via Ogdensburg	....	2 00	7 00	9 30	..	....	....	....
Ouest, Etats-Unis	9 00	....	7 00	9 30	..	....	....	....
New-York, m directe	....	2 00	3 30	....	..	2 40	....	....
do do	....	....	7 00	1145	..	....	....	....
Boston	....	3 30	....	8 00	..	....	....	....
Prescott	....	2 00	7 00	9 30	..	2 4	....	....
Ch. de fer St-L. et O.	....	....	....	....	....	....	....	....
Kemptville, North Gower, Metcalfe, etc	....	2 00	....	....	....	4 8	....	....
Kars, Renfrew, Berriedale, Russell, etc	....	....	....	1100	..	....	....	....
	....	2 00	110	....	..	....	....	....
Ch. de fer P. de Pembroke. Arnprior etc	....	2 30	9 30	8 00	..	2 20	....	....
Ashton, Hunty, Carp, etc	9 0	....	9 3	....	..	6 20	....	....
Bristol, Clarendon, etc	9 00	....	9 30	....	..	6 20	....	....
Smiths Falls	1030	....	7 00	9 30	..	6 30	....	....
Mattawa etc	9 3	....	....	8 00	..	2 20	....	....
Ch. de fer Pac. — Appleton, Ashton, Bristol, etc	....	3 30	....	1145	..	....	....	....
Ch. de fer Can. At. — Alexandria, Athol, Lachan, Eastman Springs, etc	7 00	....	3 30	8 00	1 20	....	....	....
Par diligence — Bell's Corners, Hintburgh Fallowfield, etc	....	2 00	....	....	1100	....	....	....
		A M						
Hull	6 00	1000	4 45	8 00	2 00	6 00	....	....
Aylmer, Eardly, etc	1000	....	4 45	8 00	2 00	....	....	....
Quyon, Tétreauville	....	....	4 45	8 0	....	....	....	....
Gatineau, 3 jours, à River Désert	6 00	....	....	....	....	6 00	....	....
Billing's Bridge	10 0	....	....	103	....	....	....	....
Cummings' et Herdmans' Bridges	1000	....	....	1000	....	....	....	....
Roches erville, etc	1000	....	....	1100	....	....	....	....
Orleans et Robillard	1000	....	....	1000	....	....	....	....
Archville	9 30	....	....	1000	....	....	....	....
Merivale—lundi, mercredi et vendredi	....	....	3 30	....	....	3 30	....	....
Manotes anglaises—via N.Y., lundi et jeudi	....	....	6 30	....	....	....	....	....
Via Halifax, jeudi do sans supplém.	....	....	3 00	....	....	....	....	....
	....	....	4 10	....	....	....	....	....

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.

Heures du Bureau, de 8 a.m. à 9 a.m.

Mandats sur la poste et la Banque d'Epargnes de 9 a. m. à 4 p. m.

GUIN, Maître de Poste.

Bureau de Poste d'Ottawa, Septembre 1889.

Agence et Commission

ETABLIES AU

No 21 Rue York, pres de la rue Sussex

—PAR LE—

CAP. WILLIAM McCAFFREY,

(Autrefois hôtelier, rue Queen)

J'attire l'attention des hommes d'affaires et autres sur le fait que j'ai ouvert une ligne d'affaires à Commission à l'endroit ci-dessus désigné.

Une prompte attention sera accordée à toutes affaires à moi confiées.

Produits de toutes Especes, Fruits, ETC., ETC.

Capt. W. McCAFFREY.

Monument Tabaret

Les anciens élèves du Collège d'Ottawa et les amis de cette institution qui désirent contribuer aux frais du Monument érigé à la mémoire du regretté Revérend Père Tabaret, O. M. I. D. D., sont priés d'envoyer sans délai, le montant de leur souscription au trésorier du comité, F. R. Latchford, avocat, No. 19 rue Elgin, ou à

J. A. PINARD,
Vice-Président,
Comptable du Département de l'Intérieur,
OTTAWA.

30 Septembre, 1889.

Macdonald Bros. les nouveaux Tailleurs Rue Sparks Titus Block

A VENDRE une bonne maison en bois, de huit appartements, située au No 541 rue Ann, Haute-ville. S'adresser sur les lieux.

LA PLUS

Grande Manufacture

DE

BALANCES

DU

CANADA

Au delà de 100 différents genres de

Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), Tiroirs à argent.

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et demandez une liste de prix.

S'adresser à

C. Wilson & Fils

16, RUE ESPLANADE, 16

TORONTO, Ont

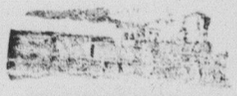

AUX TOURISTES

Le chemin de fer

"CANADA ATLANTIC"

Appelle l'attention des gens sur le tarif offert aux touristes, qui quittent Ottawa.

$1.50 Excursion chaque samedi au Côteau, les Côtes et Rapides des Cascades, et le lac St François dans le St Laurent. Char spécia aux excursionnistes.

$6.00 Ottawa à Rouse's Point et retour, y compris la pension à l'hôtel Windsor et bon pour quitter le samedi et revenir le lundi.

$5.00 Ottawa à Rouse's Point et retour, bon pour 30 jours. L'hôtel Windsor situé à la tête du lac Champlain est le meilleur de New-York nord. Bon lieu de pêche et de plaisir.

$7.00 Ottawa à Rouse's Point et retour, y compris le voyage à travers le lac Champlain, jusqu'à Plattsburg, port Kent et Burlington, avec pension au Windsor de Rouse's Point, bon pour trois jours seulement.

$3.50 Ottawa à Montréal et retour chaque samedi via Côteau Landing, les vapeurs de la compagnie Richelieu et Ontario, et retour via le Pacifique Canadien de Montréal à Ottawa. Ces billets ne sont bons que pour les trains quittant Ottawa à 1.20 hr p.m. et quittant Montréal pour revenir par le C. P. R. à 10 hrs a. m. dimanche. Communications faites chaque jour, excepté le dimanche et le lundi, avec les vapeurs de la compagnie Richelieu et Ontario, pour tous les points de l'est.

Billets pour toutes les places d'eau sur l'Intercolonial et tous les points des Etats Unis. Billets et table d'heures au bureau de billets de la compagnie 24 rue Sparks Bloc Russell. Bagage étiqueté pour tous les points et passé en transit aux douanes.

PERCY R. TODD,
Agent général des passager
Agent des passagers de la ville,
34 rue Sparks.

S EBBS,

ACHETEZ

Le Home Comfort

MACHINE A LAVER

Nous avons acheté le droit de patente, de la fameuse machine à laver, de Joseph Cadran. Nous sommes maintenant prêts à vendre ces machines à des conditions de paiements très faciles. Achetez le *Tordeur Standard* c'est le meilleur. Nous sollicitons respectueusement une visite à notre manufacture et à nos salles de vente No. 85 et 87 sur la rue York, Ottawa.

T. R. SHEA et fils

Jan. Spt.

L'HOTEL - CUSHING

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirigea l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex un salon de première classe, où il tiendra toujours des **BOISSONS DE PREMIER CLASSE — Toujours en mains des CIGARES de première marque.**

CUSHING & CO.

No. 548 Rue Sussex.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS

$1.00 par jour

Salle de Billard, Salon de Barbier et Restaurant annexé.

Salle à Diner Spacieuse.

30 jolies chambres à coucher.

Une entrée principale et deux entrées privées.

Eclairé par la lumière électrique incandescente.

$1.00 PAR JOUR

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

Coin des rues Rideau et Nicholas

L. LABERGE - - - PROPRIÉTAIRE